



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Planification de l'évaluation régionale de la région du Cercle de feu

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique (le ministre) a décidé qu'une évaluation régionale serait réalisée dans la région centrée sur les dépôts minéraux du Cercle de feu, dans le nord de l'Ontario, à environ 540 kilomètres au nord-est de Thunder Bay et 1 000 kilomètres au nord de Toronto. Le ministre a demandé à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) de mobiliser les groupes autochtones, les organisations non gouvernementales, la province de l'Ontario et certains ministères fédéraux pour discuter des activités appropriées, des résultats et des limites temporelles et géographiques de l'évaluation régionale.

Élaboration du mandat et de la possible entente

L'Agence invite les particuliers, les collectivités autochtones et les organisations intéressés à participer à la planification de l'évaluation régionale. Les participants ont jusqu'au 21 janvier 2021 pour transmettre des renseignements ou des commentaires à l'Agence dans le cadre de ce processus de planification.

Les commentaires des participants seront pris en compte par l'Agence lors de sa préparation de la **version provisoire du mandat** de l'évaluation régionale. Le mandat détermine les modalités de la réalisation de l'évaluation par l'Agence ou une commission. Ce document précisera la zone d'étude, les éléments à examiner, les délais et d'autres détails relatifs à l'évaluation.

La province de l'Ontario étudie la possibilité de participer à l'évaluation régionale. Aux termes de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, le ministre peut conclure une entente avec l'Ontario pour établir conjointement une commission qui mènera une évaluation régionale ne visant pas entièrement un territoire domaniale. Si l'Ontario choisit cette option, une **version provisoire d'entente d'évaluation régionale** sera préparée par l'Agence et l'Ontario.

Après le processus de mobilisation, la version provisoire du mandat (et la version provisoire de l'entente d'évaluation régionale, s'il y a lieu) sera préparée et rendue publique pour commentaire et examen, avant d'être finalisée par le ministre.

But et résultats de l'évaluation régionale

Compte tenu du préambule, de l'objectif et des dispositions de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, l'Agence a défini le **but** de l'évaluation régionale, soit :

Fournir des renseignements et une analyse relativement aux futures mises en valeur dans la région du Cercle de feu et leurs effets potentiels afin d'éclairer et d'améliorer les évaluations d'impact et d'autres processus de planification et de prise de décision, et de contribuer à protéger les conditions environnementales, sanitaires, sociales et économiques de la région tout en créant des occasions de croissance économique durable.

Le mandat présentera les résultats que l'évaluation régionale devra produire pour atteindre le but énoncé. Les participants sont encouragés à présenter leurs commentaires à l'Agence pour aider à définir les résultats potentiels de l'évaluation régionale.

Exemples de résultats potentiels d'évaluation régionale

- un inventaire, une compilation et une représentation des données actuelles sur la science, la technique et la culture et les connaissances autochtones, et la détermination et l'analyse des principales lacunes de données, des exigences et des occasions;
- une analyse des principaux effets potentiels sur l'environnement, la santé, la culture, la société et l'économie qui peuvent découler des futures activités de mise en valeur dans la région (propres au projet

et cumulatifs), y compris tout enjeu clé qui devrait être pris en compte dans les processus de réglementation et de planification applicables;

- la détermination de possibles mesures d'atténuation des futures activités de mise en valeur, y compris les mesures d'atténuation standards, les mesures visant des enjeux particuliers ou des mesures qui pourraient viser des enjeux régionaux (non propres au projet);
- des recommandations sur la façon d'estimer, de mettre en œuvre ou de traiter autrement les résultats de l'évaluation régionale dans les futures évaluations environnementales ou d'impact ou d'autres processus réglementaires ou par le truchement d'autres initiatives entreprises par les gouvernements.

Les participants sont également invités à transmettre à l'Agence tout renseignement supplémentaire, toute opinion, tout élément décisionnel ou toute préoccupation qu'ils peuvent avoir et qui devraient être pris en compte dans la planification de l'évaluation régionale. Les participants peuvent prendre en compte les questions présentées ci-dessous lorsqu'ils préparent les commentaires qu'ils souhaitent transmettre à l'Agence.

Éléments à prendre en compte

1. MOBILISATION

Est-ce que votre organisation ou vous-même avez un mode de mobilisation privilégié pour votre participation à la planification (ou l'éventuelle réalisation) de l'évaluation régionale dans la région du Cercle de feu? L'Agence reconnaît que, en raison de la COVID-19, les particuliers et les groupes peuvent avoir des exigences particulières par rapport à la façon dont ils pourraient être mobilisés en cette période.

Veuillez indiquer vos préférences, exigences ou recommandations relatives à la mobilisation.

2. MANDAT ET POSSIBLE ACCORD CONJOINT

Est-ce que votre organisation ou vous-même avez des commentaires ou des recommandations à formuler sur le contenu du mandat ou d'une possible entente conjointe pour l'évaluation régionale de la région du Cercle de feu?

En particulier, l'Agence souhaite obtenir des renseignements et votre point de vue sur les résultats appropriés qui contribueraient à l'atteinte du but de l'évaluation régionale, et sur la réalisation de l'évaluation régionale.

3. RENSEIGNEMENTS ET CONNAISSANCES

Est-ce que votre organisation ou vous-même avez des renseignements, des connaissances, des études ou des rapports qui pourraient être pertinents pour la réalisation de l'évaluation régionale de la région du Cercle de feu et que vous voulez mentionner à ce moment-ci?

Veuillez préciser les renseignements, les études ou les rapports, le cas échéant.

4. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Est-ce que votre organisation ou vous-même avez des renseignements supplémentaires et pertinents ou des connaissances que vous n'avez pas encore mentionnés et que vous souhaitez transmettre à l'Agence?

Les employés de l'Agence sont à votre disposition pour discuter de l'évaluation régionale et des possibilités d'aide financière. Pour communiquer avec l'Agence ou recevoir les courriels de la liste de distribution à propos de l'évaluation régionale de la région du Cercle de feu, veuillez envoyer un courriel à iaac.regionalrof-cdfregionale.aeic@canada.ca. Les membres de la liste de distribution reçoivent des notifications par courriel lorsque des occasions de mobilisation ou d'aide financière sont affichées sur la [page d'accueil du projet](#), sur le site Internet du Registre canadien d'évaluation d'impact (numéro de référence [80468](#)).